

Les informations et conditions suivantes constituent votre contrat obligatoire avec Vacances Sunwing, sa société mère, ses filiales, ses entités, ses directeurs, employés, officiers et représentants (ci-après désignés collectivement comme Vacances Sunwing). Veuillez vous assurer de lire attentivement et de comprendre ces conditions générales avant de réserver votre voyage. Ces informations décrivent toutes les conditions relatives aux services fournis par Vacances Sunwing ainsi que leurs prestataires de services. En effectuant une réservation, vous confirmez votre complet accord concernant les modalités et conditions. La charte ci-dessous a été conçue par Vacances Sunwing afin de vous faire comprendre de la manière la plus claire et concise possible nos politiques de dépôts, changements et/ou annulations de réservations. Veuillez consulter votre agent de voyages si vous avez des questions/interrogations.

PRIX INDIQUÉS

Les prix indiqués dans la présente brochure sont en dollars canadiens et sont établis sur des coûts fixes au moment de l'impression. Ces prix dépendent du coût du carburant, taux de change et autres facteurs variables. Si les coûts augmentent dû à l'un de ces facteurs, Vacances Sunwing se réserve le droit d'augmenter les prix de ses produits. Si l'augmentation excède plus de sept pourcent (7%), à l'exception de toute augmentation de taxe gouvernementale, vous aurez la possibilité d'annuler votre forfait et obtenir un remboursement complet. Tous les efforts seront mis à contribution afin de vous aviser de toute hausse de prix au moins 15 jours avant votre date de départ. Tous les prix peuvent refléter des frais administratifs encourus. Pour des raisons de concurrence, Vacances Sunwing se réserve le droit de refuser toute égalisation de prix. Les prix annoncés incluent la T.P.S. et la T.V.Q. applicables mais excluent la contribution de 3,50 \$ par tranche de 1000,00 \$ au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants du Québec. Vacances Sunwing établit ses prix en vertu de ses coûts, ainsi que sur la demande anticipée. Nous essayons d'assurer que les prix dans cette brochure soient exacts, cependant des erreurs se produisent et nous nous réservons le droit de refuser ou d'accepter des réservations pour lesquels les prix publiés sont erronés. Vacances Sunwing révisé continuellement ses prix pendant toute la saison en accord avec la disponibilité et sujets à la demande et nous nous réservons le droit d'augmenter ou de réduire les prix en conséquence. Pour les prix à jour, nous vous recommandons de contacter votre agent de voyages ou de visiter le site Internet de Vacances Sunwing au www.sunwing.ca.

ENFANTS ET BÉBÉS

Les enfants et bébés paient le tarif croisière applicable pour la 3^e/4^e personne. Tout passager moins de 21 ans doit être accompagné par un passager âgé de 21 ans et plus. Pour les groupes de familles réservant de multiples cabines, les enfants peuvent voyager en cabine sans leurs parents ou gardiens sous la condition qu'ils partagent la cabine avec un enfant âgé de 16 ans et plus. Pour les Princess Cruises, les bébés doivent être âgés de 6 mois et plus pour être autorisés à voyager. Les bébés ayant moins de deux ans à la date du séjour complété voyagent gratuitement (un bébé par adulte) cependant, aucun siège d'avion ne sera assigné à un bébé ainsi qu'aucun bagage en franchise. Si vous souhaitez obtenir un lit d'enfant sur le navire, il vous faudra en faire la demande au moment de la réservation.

SERVICES INCLUS DANS LE FORFAIT

À moins d'avis contraire, le prix de votre forfait vacances inclut le tarif aérien aller-retour, l'hébergement en croisière, les transferts aller-retour à destination entre l'aéroport, le type de croisière sélectionné, repas (excluant les restaurants thématiques), pourboires pour le garçon de cabine et employés de la salle à manger. Les services et les primes/avantages extra fournis par la compagnie de croisières (qu'ils soient offerts gracieusement ou pas) sont ceux qui sont spécifiquement décrits sur chacune des pages présentée dans notre brochure. Tout service temporairement non disponible ou ayant été retiré pour une période indéfinie pour n'importe quelle raison n'a aucune valeur monétaire et par conséquent est non remboursable. Ces services peuvent être modifiés en tout temps par la compagnie de croisières ou par Vacances Sunwing avec ou sans préavis.

SERVICES ET FRAIS NON INCLUS

Tous les frais ou dépenses de nature personnelle, assurances, frais de passeport, visas, ou tous les autres services ou prestations qui ne sont pas mentionnés tels que le service de buanderie, les appels téléphoniques, les consommations, les frais d'excédent de bagages etc. ne sont pas inclus dans le prix de votre voyage. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section Planifier un voyage en croisière.

DEMANDES SPÉCIALES

Toutes demandes spéciales telles que les préférences de lits, des exigences alimentaires spéciales et autres demandes doivent être effectuées au moment de la réservation et demeurent à la discrétion de la compagnie de croisières. Vacances Sunwing transmettra vos demandes mais se dégage de toute responsabilité si elles ne peuvent être honorées.

SOINS SPÉCIFIQUES

Toutes demandes spéciales (i.e. cabine, compagnie aérienne et/ou transferts) pour les voyageurs doivent être effectuées au moment de la réservation. Un certificat médical est exigé car les croisières ont un certain nombre de cabines adaptées pour fauteuils roulants. Les services de transferts spéciaux peuvent occasionner des frais additionnels. Les passagers doivent être autonomes et voyager avec une personne responsable en tout temps pour les assister au besoin. Selon certaines conditions, les passagers en fauteuils roulants ne peuvent débarquer à terre en raison de la disposition des quais. La compagnie de croisières ou Vacances Sunwing se dégage de toute responsabilité si les demandes spéciales ne sont pas honorées. Veuillez vérifier auprès de votre agent de voyages avant la réservation.

POLITIQUE CONCERNANT LES CARTES DE CRÉDIT

Vacances Sunwing accepte comme forme de paiement les cartes de crédit MasterCard, Visa, American Express, Diners Club/En Route. Veuillez vous référer aux conditions générales de la brochure hiver de Vacances Sunwing valide de novembre 2008 à octobre 2009.

PAIEMENT

Le paiement complet et final de votre réservation doit être reçu par Vacances Sunwing au moins 45 jours avant la date de départ, ou immédiatement si vous réservez à moins de 45 jours du départ. Si vous avez acheté des assurances, le paiement doit être effectué au même moment que le dépôt.

VOLS DE CORRESPONDANCE

Toute réservation de vols de correspondance est effectuée aux risques du client. Vacances Sunwing se dégage de toute responsabilité à l'égard d'une modification d'horaire ou d'une correspondance manquée incluant tout frais supplémentaire et dommage direct ou indirect (incluant le transport des bagages) découlant de ladite situation.

DOCUMENTS DE VOYAGE

Concernant les programmes de Vacances Sunwing qui sont décrits qu'en tant que programmes «avec billets électroniques», nous tenons à vous informer que vous ne recevrez qu'un numéro de confirmation de réservation mais aucun billet en papier. Les numéros de confirmation pour les billets électroniques ne seront émis qu'après la réception par Vacances Sunwing de votre paiement final conformément aux conditions et modalités de votre forfait. Des conditions et des clauses de transport sont décrites sur vos billets d'avion. Veuillez lire attentivement ces conditions puisque celles-ci comportent des informations importantes sur vos droits légaux. Tout transport et service rendu ainsi que les billets émis sont sujets aux termes et conditions stipulés sur lesdits billets, aux règles et limitations de responsabilité édictées par la Convention de Varsovie (telle qu'amendée) ainsi qu'aux lois et réglementation applicables. Vous recevrez également une trousse d'informations vous donnant de conseils judicieux avant de partir, les directives pour imprimer votre carte d'embarquement pour la croisière ainsi que pour remplir le formulaire d'immigration obligatoire.

FORMULAIRE D'IMMIGRATION POUR PASSAGERS

Tous les passagers de croisières sont tenus à compléter le formulaire d'immigration afin d'accéder le navire. À défaut de ceci, un délai d'embarquement ou un accès refusé à bord du navire pourrait être engendré. Ce formulaire pourrait être complété en ligne via le *Cruise Personalizer* sur princess.com. Votre carte d'embarquement pour la croisière pourra être imprimée une fois que le formulaire d'immigration est dûment complété.

DOCUMENTATION

Il est de la responsabilité du client d'obtenir à ses frais tous les documents exigés par les autorités gouvernementales compétentes et de se soumettre aux lois applicables. Vacances Sunwing Inc. n'assumera aucune responsabilité quant à tout passager qui se verrait refuser l'embarquement par une compagnie aérienne ou qui serait refusé par les autorités locales du pays de destination. Tout citoyen canadien peut trouver des informations sur le site du ministère des Affaires étrangères du Canada à l'adresse www.voyage.gc.ca. Les citoyens des autres pays devraient vérifier avec le consulat ou le bureau du tourisme du pays où ils veulent se rendre pour obtenir toute l'information nécessaire quant aux documents exigés par le pays de destination. Vacances Sunwing vous suggère de vous munir d'un passeport valide lorsque vous sortez du pays. Veuillez par ailleurs noter que plusieurs pays exigent que votre passeport soit valide pour une période excédant six (6) mois de la date prévue pour votre retour.

LOIS ET COUTUMES

Afin de vous familiariser avec les lois et coutumes et connaître les documents nécessaires à votre entrée dans le pays visité et à votre retour vers le Canada, nous vous recommandons fortement de vous référer aux ambassades, aux consulats et bureaux de tourisme des pays que vous visiterez.

FRANCHISE DE BAGAGES

Chaque transporteur aérien s'étant fixé des normes précises quant au nombre, au poids et à la dimension des bagages, le client doit s'informer auprès de son agent de voyages ou de la compagnie aérienne pour connaître ses restrictions. Veuillez vous référer aux conditions générales de la brochure hiver de Sunwing valide de novembre 2008 à octobre 2009.

HORAIRES DE VOLS ET RECONFIRMATION

Les horaires de vol, les compagnies aériennes, le type d'avion, ainsi que les itinéraires, sont sujets à changement en tout temps sans préavis. En effet, nous nous réservons le droit de substituer des compagnies aériennes, des types d'avion alternatifs et d'ajouter en cours de route des arrêts ou bien encore d'effectuer d'autres changements opérationnels, le tout à notre discrétion avec ou sans notification au préalable. Des changements opérationnels peuvent se produire et peuvent avoir comme

conséquence la nécessité de remettre à plus tard ou bien encore de d'annuler des vols. Dans le où nous devrions vous aviser de tels changements, nous avons besoin que votre agent de voyages ou vous, nous fournissiez un numéro de téléphone avant votre départ du Canada. D'autre part, il est de votre responsabilité d'entrer en contact avec la compagnie aérienne indiquée sur votre billet d'avion au moins 12 heures avant le départ (au Canada et à destination) afin de reconfirmer l'heure de départ du vol. De plus, si vous achetez seulement la portion aérienne de Vacances Sunwing, il est de votre responsabilité de donner à votre agent de voyages un numéro de téléphone où nous pourrions vous joindre à votre destination de voyage notamment dans le cas où nous devons vous aviser de tout changement concernant votre vol de retour. En cas de vol retardé à cause des conditions météo, trafic ou une situation de force majeure, il se peut que la compagnie aérienne soit dans l'impossibilité de vous fournir repas et/ou logement. Dans un tel cas, Vacances Sunwing ne pourra accepter la responsabilité de tous salaires perdus, toutes vacances manquées ou encore toutes autres dépenses additionnelles encourues en raison du changement d'heure de départ du vol. Sunwing offre des vols qui vous donnent amplement de temps pour arriver à votre navire. Il est extrêmement rare que des passagers manquent le départ de croisière, à moins d'un retard important en raison des conditions climatiques ou d'autres problèmes. Dans un tel cas, tous les efforts seront faits pour que vous puissiez rejoindre le navire autrement. Sunwing ne défrayera pas les coûts additionnels encourus suite à un retard de vol. Aucun remboursement ou compensation dans le cas d'un départ manqué de la croisière suite à un retard de vol ou vol de correspondance manqué. Veuillez prendre note que la compagnie de croisières se réserve le droit d'imposer des frais d'annulation à tout passager ne se présentant pas à l'embarquement. Nous vous recommandons fortement d'acheter une assurance à cette fin.

ENREGISTREMENT À L'AÉROPORT

L'enregistrement débute approximativement trois heures avant le départ du vol et se termine 60 minutes avant le départ. Veuillez vous référer aux conditions générales de la brochure hiver de Vacances Sunwing valide de novembre 2008 à octobre 2009.

HÉBERGEMENT

Vous devez vous attendre à ce que les conditions de vie que vous rencontrerez seront fort probablement différentes et inférieures à celles auxquelles vous êtes habitué, particulièrement en ce qui concerne l'électricité, l'alimentation en eau et les commodités des salles de toilettes. Des membres de l'équipe de Vacances Sunwing et/ou agents ont inspecté le navire décrit dans cette brochure afin de s'assurer que les normes de qualité soient acceptables. Les compagnies de croisières n'acceptent pas la responsabilité des agissements des autres voyageurs ou groupes de voyageurs, ni l'annulation de certains services découlant des us et coutumes locaux, des événements politiques ou des jours fériés. Ces circonstances sont généralement régies par les gouvernements locaux totalement hors de notre contrôle.

L'OCCUPATION EN CABINE

L'occupation à bord des cabines est basée sur le nombre de lits. La compagnie de croisières se réserve le droit de limiter le nombre de lits pullman et de cabines simples vendus sur chacun des départs.

RESPONSABILITÉ DE LA COMPAGNIE DE CROISIÈRES

Le bon échange pour l'hébergement ou confirmation électronique, fournis par Vacances Sunwing, constituent l'unique contrat entre la compagnie de croisières et vous, le passager. La compagnie de croisières/le navire décrits dans la présente brochure ne seront pas tenus responsables pour tout acte, omission ou événement qui auront lieu au moment où les passagers seront absents de leur établissement durant leur séjour. Ni Vacances Sunwing, ni la compagnie de croisières ne sont responsables pour le paiement de n'importe quel remboursement de tout hébergement non utilisé ou repas résultant d'un retard ou non arrivée des passagers.

CHANGEMENT DE CABINES

Si pour des raisons hors de notre contrôle, l'hébergement réservé n'était pas disponible, Vacances Sunwing se réserve le droit de loger les voyageurs dans une catégorie similaire et/ou cabine. Cette section ne s'applique pas à un changement d'hébergement et est considéré comme un changement majeur tel que décrit dans la section RESPONSABILITÉ DE VACANCES SUNWING, ou pour un changement d'hébergement qui se produit pour des raisons hors de notre contrôle. Pour une mise à jour des descriptions de croisière, visitez le www.sunwing.ca

L'ENREGISTREMENT POUR LA CROISIÈRE

Votre résumé de voyage avec Princess Cruises et votre carte d'embarquement indiqueront les heures précises d'enregistrement et d'embarquement pour votre croisière. Princess Cruises exigent que tous les passagers soient enregistrés 90 minutes avant le départ prévu du navire.

MODIFICATION DES SERVICES DE CROISIÈRES

Les journées en mer/heures indiquées dans cette brochure sont valides au moment de l'impression et sont sujettes à changement avec ou sans avis. Les conditions météorologiques, des mesures de sécurité ou autres circonstances hors de notre contrôle peuvent engendrer que la compagnie de croisières modifie l'itinéraire, les services et installations disponibles avant ou après un départ incluant les heures de départ et d'arrivée dans le port. L'opérateur de la croisière a également le droit de substituer un navire pour un autre ainsi que les itinéraires et destinations. Les conditions régionales peuvent exiger un changement dans le temps alloué dans un port ou éliminer le port en question. Un avis de dernière minute d'un changement d'itinéraire, de navire ou d'hôtel peuvent affecter les services décrits. Vacances Sunwing se dégage de toute responsabilité pour de tels changements et compensation découlant de ces modifications.

SERVICES

Vacances Sunwing a pris grand soin de sélectionner ses fournisseurs de services utilisés et présentés dans la présente brochure. Si vous êtes concerné par le niveau de service reçu ou vous avez des questions lors de votre croisière, veuillez contacter le représentant sur place de la compagnie de croisières et/ou les employés de la croisière immédiatement. Si vous demeurez insatisfait avec les services fournis à destination, veuillez envoyer vos commentaires par écrit à votre agent de voyages dans les 30 jours suivant votre retour. Toute plainte reçue après 30 jours suivant la date de votre retour, ne sera pas prise en considération. Vacances Sunwing ne prendra pas en considération toutes les réclamations excédentaires s'élevant au-delà du montant payé du forfait vacances. Sunwing se dégage de toute responsabilité pour toutes promesses ou garanties fournies par les agents de voyages, les employés de la compagnie de croisières ou autres types de fournisseurs. Veuillez prendre note que le fait de ne pas déclarer votre problème risque d'annuler toute réclamation éventuelle.

AVIS AUX PASSAGERS

Lorsque vous voyagez à l'extérieur du Canada et des États-Unis, vous devez vous attendre à ce que la nourriture, l'eau et les breuvages diffèrent de ce à quoi vous êtes habitué et que la qualité soit inférieure à ce qui est servi en Amérique du Nord. Le climat tropical favorise la vie et le développement des insectes. Il s'agit de situations sur lesquelles Vacances Sunwing n'a aucun contrôle et qui font partie des risques associés à tout séjour à l'étranger et Vacances Sunwing ne peut être tenue responsable pour toute maladie ou inconfort résultant de ces risques. À l'étranger, les passagers sont responsables de leur santé et de leur bien être et ils assument l'entière responsabilité pour toute maladie qui pourrait les incommoder au cours de leur séjour ou à leur retour. Le passager s'engage à accepter et à respecter toutes coutumes, lois et règlements du pays visité. Dans les cas où le passager aurait une conduite préjudiciable aux autres passagers ou aux fournisseurs de services et qu'il persisterait dans sa conduite malgré un avertissement formel de Vacances Sunwing et/ou du représentant, le passager sera expulsé de l'hôtel/navire et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, sa nourriture et le transport de retour. En cas d'expulsion d'un passager, Vacances Sunwing ne sera en aucun temps tenu de rembourser quelque montant que ce soit payé par le passager pour son forfait.

TOURS, EXCURSIONS ET ACTIVITÉS FACULTATIVES – Libération, décharge et renonciation

Toute excursion et/ou activité physique que vous choisissiez d'entreprendre pendant votre séjour, résultant de l'achat volontaire d'un tour, d'une excursion ou d'une activité ayant lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de votre hôtel et/ou croisière fait avant votre départ du Canada ou à destination, peut en soi contenir un risque de blessures, pertes ou dommages à vous et/ou vos effets personnels. Par la présente, vous acceptez d'assumer entièrement tout risque de blessures, pertes ou dommages que vous pourriez subir pendant ou résultant de votre participation aux dits tours, excursions ou activités. Veuillez vous référer aux conditions générales de la brochure hiver de Vacances Sunwing valide de novembre 2008 à octobre 2009.

REMBOURSEMENT POUR PRESTATIONS NON UTILISÉES

Il n'y aura aucun remboursement pour toute portion non utilisée

de services du voyage. Ni le prix ou la valeur des portions non utilisées est échangeable pour des arrangements alternatifs. Veuillez vous référer aux conditions générales de la brochure hiver de Sunwing valide de novembre 2008 à octobre 2009.

RESPONSABILITÉ DE VACANCES SUNWING

Vacances Sunwing prend des dispositions auprès des transporteurs aériens, hôteliers, compagnies de croisières, manutentionnaires de bagages et autres fournisseurs indépendants afin de vous fournir les services que vous avez achetés. Vacances Sunwing prend le soin de bien sélectionner ces entreprises selon leur performance et réputation. Vacances Sunwing n'exerce aucun contrôle direct et immédiat sur les fournisseurs de services, nous ne pouvons d'aucune manière assumer quelque responsabilité que ce soit pour les fautes, gestes ou omissions des fournisseurs de services. Le rôle de Vacances Sunwing consiste uniquement à élaborer les forfaits voyages décrits à la présente brochure dont les composantes sont fournies par les différents fournisseurs de services dont les noms apparaissent à la brochure ou aux titres de transport et bons d'échange qui vous sont remis. Notre obligation à votre égard consiste principalement à effectuer vos réservations auprès des fournisseurs et à leur transmettre les paiements en temps utile. Tout incident résultant d'un éventuel défaut d'un fournisseur de services n'engage que la responsabilité du fournisseur. Par conséquent, Vacances Sunwing se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation de quelque nature que ce soit, y compris les dommages aux biens et à la personne, retard, maladie, excès de fatigue, perte de jouissance, résultant de :

- faute, négligence, omission et/ou survenue de la part de l'un ou l'autre des Fournisseurs de services touristiques ou de leur personnel ou de toutes les personnes sur lesquelles Vacances Sunwing n'exerce pas de contrôle direct et immédiat;
- maladie, vol, grève, panne mécanique, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou toutes autres causes indépendantes de notre volonté, y compris toute modification à l'itinéraire résultant de tels événements;
- omission de la part du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis;
- retard ou omission du passager de se présenter en temps utile aux aéroports tel que stipulé par Sunwing dans les conditions générales de la brochure la journée du départ résultant à un vol de correspondance raté, mauvaises conditions météo, bri mécanique ou toutes autres raisons possibles, peu importe la raison.
- le besoin pour nous de modifier les itinéraires ou de remplacer l'hébergement ou les services tout en déployant les efforts afin de fournir les services comparables et hébergements disponibles.
- annulation d'une excursion par Vacances Sunwing, en fournissant un remboursement complet de tout argent payé au passager.
- tous les efforts ont été employés afin d'assurer l'exactitude. Les photos, les maquettes d'artistes et les descriptions écrites apparaissant dans cette brochure sont données à titre indicatif seulement et ne garantissent aucunement que tout sera exactement tel que décrit une fois à destination et sur le navire.

CAS DE FORCE MAJEURE/CAS FORTUITS

Vacances Sunwing et ses fournisseurs ne peuvent assumer la responsabilité d'aucune perte, dégat ou blessure d'aucune sorte résultant entièrement ou partiellement d'une force majeure ou d'aucun autre état de force majeure incluant sans limitation: le feu, l'éruption volcanique, la pollution environnementale ou la contamination, les mauvaises conditions climatiques, un tremblement de terre, une inondation, une tempête tropicale, un ouragan, des émeutes, des agitations ou perturbations civiles et tout autre acte de nature semblable tels, sabotages, arrestations, toute règle d'expropriation de personne, tout acte de terrorisme, guerre, insurrection, restrictions de quarantaine, bulletins de renseignements de santé du gouvernement, avertissements

ou alertes de toute sorte ou nature, renversement de gouvernement, refus, annulation, suspension ou retard de toute autorité gouvernementale ou tout autre permis ou autorisation, préjudiciables à ses équipements au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique Centrale ou dans les Caraïbes, ou tout autre facteur imprévisible par Vacances Sunwing ayant un impact négatif ou entravant sa capacité à remplir toutes ces conditions contractuelles. Au cas où une de ces conditions s'appliqueraient, Vacances Sunwing serait excusée, déchargée ou libérée de cet acte, sans aucune responsabilité d'aucune sorte.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ DE VACANCES SUNWING

La responsabilité de Vacances Sunwing pour toutes pertes, tous dommages matériels, corporels ou moraux résultant de ses propres actes, omissions et/ou négligences est limitée et ne peut excéder le prix payé par le client pour les services et prestations touristiques.

INDEMNISATION DE VACANCES SUNWING

Tout client s'engage à indemniser Vacances Sunwing Inc. et à prendre fait et cause en faveur de Vacances Sunwing Inc. pour toutes réclamations, pertes et/ou dommages qui pourraient être réclamées à Vacances Sunwing ou que Vacances Sunwing devrait supporter ou payer suite à une négligence ou à un acte intentionnel ou une omission d'un client pour tout événement survenu à destination et/ou qui serait en rapport avec les services et prestations touristiques achetés par le client.

APPLICATION

Tous les termes et conditions de la présente entente lient tous les membres de la famille du client, ses dépendants, sa succession, ses héritiers, ses successeurs et ses représentants.

FORUM

Les présents termes et conditions sont régis par et ont été préparés conformément aux Lois de la province de Québec et aux Lois du Canada. De plus, toutes réclamations et/ou actions basées sur les présents termes et conditions ne pourront être déposées que devant les tribunaux du Québec et vous acceptez par les présentes la juridiction exclusive des tribunaux du Québec.

INDIVISIBILITÉ

La nullité de l'une ou l'autre des clauses stipulées aux présentes n'aura pas pour effet d'annuler ou d'invalider la présente entente et les autres clauses stipulées aux présentes demeureront en force et garderont leur effet.

RECONNAISSANCE

En faisant une réservation ou en achetant tout produit offert par Vacances Sunwing, vous reconnaissez avoir lu et compris les termes et conditions générales et les avoir acceptés.

VALIDITÉ

Cette brochure est valide pour les départs entre décembre 2008 et avril 2009.

Siège social :

Red Seal Tours Inc. d/b/a Sunwing Vacations
27, Fasken Drive, Toronto, Ontario M9W 1K6
Téléphone administratif : 416-620-4955, ou
Sans-frais : 1-800-628-4224

Bureau au Québec :

Red Seal Tours Inc. d/b/a Vacances Sunwing Inc
7785, Cote-de-Liesse Ouest
Ville St-Laurent, Québec H4T 1G3
Sans frais : 1-888-822-2623

Titulaire d'un permis de l'Ontario (# 2476582)

Titulaire d'un permis du Québec (# 800500)

UK Subsidiaries :

Sunwing Vacations Ltd, W3 6JU, UK, Company No: 5936281
Sunwing Ltd, W3 6JU, UK, Company No: 5936298

Frais de changement et d'annulation						
FRAIS DE CHANGEMENT*				FRAIS D'ANNULATION PAR PERSONNE*		
Produit	Dépôt par personne	Type de changement	Moment du changement	Frais de changement*	Moment de l'annulation	Frais d'annulation*
Tout forfait croisière	250\$	Changement de nom	En tout temps	Frais d'annulation complet	Plus de 45 jours avant le départ	250\$
		Changement de catégorie de cabine, date de départ, occupation de la cabine	Plus de 45 jours avant le départ	50\$ par personne	44-21 jours avant le départ	50% du coût total (excluant les taxes)
			44 jours et moins jusqu'au départ	Frais d'annulation complet	20 jours et moins jusqu'au départ	100% du coût total (incluant les taxes)
Changements sur la portion vol de Sunwing	Plus de 45 jours avant le départ	50\$ par personne				
Vol seulement	250\$	Tout changement	44 jours et moins jusqu'au départ	Frais d'annulation complet	Plus de 45 jours avant le départ	250\$
			Plus de 45 jours avant le départ	50\$ par dossier	44-31 jours avant le départ	30% du coût total
			44 jours et moins jusqu'au départ	Frais d'annulation complet	30-15 jours avant le départ	60% du coût total
					14 jours et moins jusqu'au départ	100% du coût total

*Dépôt requis, les frais de changement et d'annulation peuvent varier pour certaines dates de départs en haute saison. Le paiement complet pour tous les produits est requis 45 jours avant le départ ou immédiatement, si réservés dans les 45 jours du départ.

**Si un changement implique une modification du prix du forfait, le passager devra payer le montant le plus élevé entre le prix original et le prix révisé, ainsi que tout frais de carte touristique additionnel si applicable. Veuillez noter que les taxes et frais relatifs au transport ne sont pas remboursables lors d'une annulation.